

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1436 du 7 décembre 1946 :

n° 1436

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 décembre 1946

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro

31 décembre 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours (valable du 15 au 30 décembre 1946) est accordée à M. Le Naour, brigadier des douanes, pour en jouir à Djibouti.